



**الجامعة الوطنية للبلديات التونسية**  
DÉRATION NATIONALE DES COMMUNES TUNISIENNES

# **RAPPORTS FINANCIERS** **2021-2020-2019**

**التقارير المالية**  
لسنوات 2019-2020-2021



## **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA FNCT**

Les états financiers qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2022, ont été réalisés en conformité avec la réglementation en vigueur ainsi que la norme comptable tunisienne N°45.

Ils reflètent l'évolution, la sincérité et la régularité de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes et la mise en œuvre de la vision stratégique adoptée par les instances élues de la FNCT en 2020.

Ces rapports témoignent d'une dynamique d'organisation et d'actions opérationnelles qui demande la mise à disposition de moyens humains et financiers. Les investissements faits pour l'amélioration des locaux et pour le renforcement des compétences ont consolidé l'attractivité interne et externe de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes.

La crédibilité croissante de la Fédération auprès de nos institutions et ministères, de nos partenaires techniques et financiers, des représentations diplomatiques présentes en Tunisie bénéficie en premier lieu à nos communes et à nos concitoyens.

Le travail fastidieux et minutieux de remise aux normes, l'adoption de nouvelles procédures, la validation des audits projets par nos partenaires ont été des étapes importantes qui ont marqué ces années de transition vers une meilleure gouvernance.

Il incombe aujourd'hui à la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes de continuer dans cette voie tout en assurant la consolidation de son autonomie financière en vue d'assurer sa pérennité.

**ETATS FINANCIERS 2019**



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**الجامعة الوطنية للمدن التونسية**

Fédération Nationale des Villes Tunisiennes

### ETATS FINANCIERS

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

*Octobre 2020*



## **SOMMAIRE**

### ***Rapport général***

#### ***Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2019***

- Etat de la situation financière
- Etat des produits et des charges
- Etat de flux de trésorerie
- Notes aux états financiers
  - Présentation de l'association
  - Principes et méthodes comptables
  - Notes sur l'Etat de la situation financière
  - Notes sur l'Etat des produits et des charges
  - Notes sur l'Etat des flux de trésorerie

Annexe n°01 : Etat de résultat par contribution

Annexe n°02 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Annexe n°03 : Situation des projets arrêtés au 31 décembre 2019



## FEDERATION NATIONALE DES VILLES TUNISIENNES « FNVT »

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos au 31 Décembre 2019

#### Messieurs les membres de la FNVT

##### **OPINION AVEC RESERVES :**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, qui nous a été confiée par la commission en charge réunie en date du 16 Mars 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT) au 31 décembre 2019, qui comprennent l'état de la situation financière, l'état des produits et des charges, l'état de flux de trésorerie et les notes. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 2 127 822 dinars, des actifs nets de 1 438 082 dinars, y compris le déficit des produits sur les charges de l'exercice de 32 291 dinars.

À notre avis, sous réserve des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la FNVT au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la réglementation en vigueur relative au système comptable tunisien des entreprises.

##### **FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVES :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Les réserves que nous avons relevées se détaillent comme suit :

##### **RAPPORT FINANCIER :**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au comité directeur de la FNVT.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par rapport aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à apprécier s'il existe une incohérence significative entre le rapport financier et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise de l'association au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons pas reçu le rapport financier relatifs à l'exercice 2019.

**RESPONSABILITES DU COMITE DIRECTEUR ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS :**

Le comité directeur de votre association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

**RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Ainsi :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances. Nos constatations relatives au contrôle interne sont consignés dans la lettre de direction qui fait partie intégrante de ce rapport ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**RESPECT DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES ET CONTRACTUELLES :**

En application des dispositions réglementaires applicables, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité à la réglementation en vigueur notamment les dispositions du décret-loi n°88 2011 portant organisation des associations.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction de l'association.

(i) N'ayant pas reçu de réponse à ses relances, la FNVT a procédé à l'apurement du reliquat, dégagé fin 2010, au titre du Projet « Stratégie de Développement de la Ville de Tunis » financé par le PNUD, et s'élevant à 50 349 dinars. Aucune documentation n'a pu être retrouvé à ce sujet, ni l'accord de financement ni les rapports d'audit y relatifs.

(ii) La FNVT a effectué un inventaire physique des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2020. Le rapprochement entre les résultats de l'inventaire physique des immobilisations et les données comptables n'a pas révélé des écarts significatifs.

(iii) Les statuts de la FNVT ont été mis à jour selon les nouvelles dispositions légales apportées par le décret-loi n°2011-88, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 26 Septembre 2020.



---

**P/ AWT AUDIT & CONSEIL**

Commissaire aux comptes

**Wassim TURKI**

Expert-Comptable

Tunis, le 1<sup>er</sup> Octobre 2020

**AWT**  
AUDIT & CONSEIL  
4, Abdelhamid Ibn Badis, Belvédère 1002 - Tunis  
Tél: 71 780 098 - Fax: 71 780 173  
MF: 910396/A/A/M/000



**الجامعة الوطنية للمدن التونسية**  
Fédération Nationale des Villes Tunisiennes

**Fédération Nationale des Villes Tunisiennes**

**« FNVT »**

**ETATS FINANCIERS**

**EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**

**Montants exprimés en Dinars Tunisiens**

<b>FEDERATION NATIONALE DES VILLES TUNISIENNES "FNVN"</b>				
<b>ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019</b>				
<b>(Chiffres exprimés en dinars)</b>				
	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	
<b><u>ACTIFS</u></b>				
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	985 030	722 588	
Placements et autres actifs financiers	3.2	800 000	770 862	
Autres actifs courants	3.3	178 287	132 619	
Créances et comptes rattachés		-	-	
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-	
Autres actifs non courants		-	-	
Immobilisations financières		-	-	
Immobilisations corporelles	3.4	160 194	141 112	
Immobilisations incorporelles	3.5	4 311	-	
<b>Total des actifs</b>		<b>2 127 822</b>	<b>1 767 181</b>	
<b><u>PASSIFS ET ACTIFS NETS</u></b>				
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-	
Autres passifs courants	3.6	80 968	38 145	
Fournisseurs et comptes rattachés	3.7	8 220	9 091	
Provisions	3.8	19 651	12 825	
Apports reportés	3.9	580 900	260 052	
Autres passifs non courants		-	-	
Emprunts		-	-	
<b>Total des Passifs</b>		<b>689 740</b>	<b>320 113</b>	
Dotations		-	-	
Apports affectés à des immobilisations		-	-	
Subventions d'investissement		138 291	114 987	
Autres actifs nets		33 226	33 226	
Réserves		-	-	
Excédents ou déficits reportés		1 298 855	1 219 765	
Excédents ou déficits de l'exercice		(32 291)	79 090	
<b>Total des Actifs Nets</b>	<b>3.10</b>	<b>1 438 082</b>	<b>1 447 068</b>	
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>		<b>2 127 822</b>	<b>1 767 181</b>	

<b>FEDERATION NATIONALE DES VILLES TUNISIENNES "FNVT"</b>			
<b>ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019</b>			
<b>(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)</b>			
	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Produits</b>			
Cotisations des adhérents	4.1	359 903	277 748
Revenus des activités et manifestations		-	-
Subventions de fonctionnement	4.2	326 138	85 762
Apports non monétaires		-	-
Autres apports	4.3	18 859	-
Produits des placements		55 417	58 684
Quotepart subventions inscrites aux produits	4.4	40 176	12 995
Transfert de charges		-	5 889
Autres gains		2 106	8
<b>Total des produits</b>		<b>802 599</b>	<b>441 086</b>
<b>Charges</b>			
Achats consommés fournitures et appro	4.5	62 172	33 876
Charges de personnels	4.6	426 633	190 909
Dotations aux amortissements et aux prov	4.7	59 627	30 211
Autres charges courantes	4.8	286 458	107 000
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		-	-
<b>Total des charges</b>		<b>834 890</b>	<b>361 996</b>
<b>EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les chargess</b>		<b>(32 291)</b>	<b>79 090</b>
<b>Effet des modifications comptables</b>			<b>- 33 279</b>
<b>EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les chargess</b>		<b>(32 291)</b>	<b>45 811</b>

<b>FEDERATION NATIONALE DES VILLES TUNISIENNES "FNVT"</b>			
<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019</b>			
<b>(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)</b>			
	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</u></b>			
Résultat		(32 291)	79 090
Ajustement pour :			
* Dotations aux amortissements et provisions		59 627	30 211
* Quotepart subvention d'investissement inscrite au résultat		(40 176)	(12 995)
Variation des :			
* Stcoks		-	-
* Autres actifs		(45 668)	202 900
* Fournisseurs et autres dettes		362 801	(183 429)
<i>Flux de trésorerie des activités courantes</i>		<b>304 294</b>	<b>115 777</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissement / acquisition d'immobilisations incorp et		(76 194)	-
Encaissement / cession d'immobilisations incorp et corp		-	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		-	-
<i>Flux de trésorerie des activités d'investissement</i>		<b>(76 194)</b>	-
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissement des dotations		-	-
Encaissement des subventions d'investissement		-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations		63 480	-
Encaissement provenant des emprunts		-	-
Décaissement suite au remboursement d'emprunts		-	-
<i>Flux de trésorerie des activités de financement</i>		<b>63 480</b>	-
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>291 580</b>	<b>115 777</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		1 493 450	1 377 673
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>5.1</b>	1 785 030	1 493 450

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**  
**Montants exprimés en Dinars Tunisiens**

## **1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

La Fédération Nationale des Villes Tunisiennes FNVN est une association nationale qui réunit les municipalités tunisiennes, créée en 1973 conformément aux dispositions de la loi n° 59-154 du 7 novembre 1959 relative aux associations afin de soutenir le secteur municipal et défendre les intérêts des municipalités et les représenter au sein des autorités publiques dans les instances nationales et internationales.

La Fédération Nationale des Villes Tunisiennes FNVN, est une association à but non lucratif. L'activité principale de l'association est :

- Renforcer les capacités des administrations locales pour la promotion de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée afin de faire bénéficier les villes tunisiennes des opportunités d'ouverture et d'échanges ;
- Faciliter la coordination et coopération entre municipalités et avec la tutelle et les départements ministériels ;
- Animer la vie municipale ;
- Renforcer les compétences des élus et du personnel municipal ;
- Coordonner les relations entre municipalités et les organisations internationales ;
- Soutenir la promotion du civisme.

Suite à la circulaire du ministère de l'intérieur du 04 juin 1981, la contribution des collectivités locales a été rehaussée de 0.05% à 0.1% du budget de gestion.

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable et notamment la norme comptable n°45 relatives aux Associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;

- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2019 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de la FNV sont les suivants :

### **2.1 Caisse et avoirs auprès du Centre des Chèques Postaux et des Banques :**

Ce poste comprend :

- La caisse qui est composée des billets et monnaies libellés en Dinar tunisien ayant cours légal ;
- Les avoirs auprès du centre de chèques postaux,
- Les avoirs auprès des banques disponibles pour le retrait.

### **2.2 Produits à recevoir :**

Cette rubrique comprend les créances provenant des cotisations non encore payées par les adhérents, des apports à recevoir au titre des conventions de partenariat et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme.

### **2.3 Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations acquises, nécessaires à l'exploitation, sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

La base amortissable des biens est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle estimée et l'amortissement est pratiqué linéairement sur la base des durées probables d'utilisation suivantes :

Logiciels	3 ans
Matériels informatiques	3 ans
Equipements de bureau	10 ans
Installations Générales, Agencements et Aménagements divers	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Construction	20 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 dinars, sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

**2.4 Provisions :**

Ce poste comprend toutes les provisions destinées à couvrir les risques et charges identifiés découlant des obligations inhérentes à l'association.

**2.5 Autres passifs courants :**

Ce poste comprend les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le cas notamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes d'attente et les comptes de régularisation des produits et charges.

**2.6 Subvention d'investissement :**

**Subvention non monétaire :** Les immobilisations reçues gratuitement des ONG internationales sont comptabilisées pour leurs justes valeurs, telle que dégagees par les factures correspondantes. La valeur de ces immobilisations est comptabilisée parmi les capitaux propres de la société en tant que subvention d'investissement.

**Rattachement au résultat :** les subventions rattachées à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations et proportionnellement à ces charges.

**2.7 Apports reportés :**

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

**2.8 Excédents ou déficits reportés :**

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

**2.9 Excédent ou déficit de l'exercice :**

Ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

**2.10 Opérations en monnaies étrangères :**

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

### 3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

#### ACTIFS

##### 3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Compte postal CCP FNV	258 339	389 592
Banque BNA FNV	126 336	169 010
Amen Bank Placement FNV	23 897	-
Banque BNA Projet Cites alliance	478 580	-
Amen Bank Projet PEC	96 930	163 525
Caisse FNV	433	461
Caisse Projet Cites alliance	438	-
Caisse Projet ANCITUSCANA	77	-
	<u>985 030</u>	<u>722 588</u>

##### 3.2 Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>		<u>31/12/2018</u>
Placements	800 000	(i)	770 862
	<u>800 000</u>		<u>770 862</u>

(i) Ce solde présente un placement en compte à terme dont les caractéristiques suivantes :

- Montant : 800 000 dinars
- Durée : 365 jours
- Date de départ : 17/07/2019
- Date d'échéance : 17/07/2020
- Type de taux : Fixe
- Intérêts : Terme
- Taux : 10%
- Base de calcul des intérêts : 365 jours

##### 3.3 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>		<u>31/12/2018</u>
Produits à recevoir	154 504	(i)	122 104
Retenue à la source	22 205		8 946
Charges constatées d'avance	1 578		1 569
	<u>178 287</u>		<u>132 619</u>

(i) Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>		<u>31/12/2018</u>
Produits de placements	36 164		47 042
Cotisations des adhérents	57 386	(a)	60 506
Subvention à recevoir (Salaires sur Projet PEC)	46 398	(b)	-
Transfert de charge	1 350	(c)	1 350
Divers	13 206	(c)	13 206
	<u>154 504</u>		<u>122 104</u>

(a) Le solde correspond aux cotisations encaissées jusqu'à fin juin 2020.

(b) Ce solde représente les salaires prises en charge dans le cadre du projet « PEC » et encaissées après la clôture de l'exercice (Voir note 4.2 (ii)).

(c) Il s'agit des soldes qui se rapportent à l'exercice 2016 et antérieurs et qui doivent être provisionnés.

### 3.4 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>		<u>31/12/2018</u>
Bâtiments	607 800		607 800
Agencements et aménagements des constructions	57 772		57 772
Matériel de transport	300 695	(i)	237 215
Installation générales agencements et aménagements	35 211		35 211
Equipement de bureau	27 356		20 589
Matériel informatique	7 748		7 748
Immobilisations subventionnées	79 905		79 905
<b>Valeur brut</b>	<u>1 116 487</u>		<u>1 046 240</u>
Amortissement	(956 293)		(905 128)
<b>Valeur net</b>	<u>160 194</u>		<u>141 112</u>

Le tableau de variation des immobilisations est présenté en Annexe 02.

(i) Cette variation correspond à une subvention en nature d'une voiture SEAT ARONA pour un montant de 63 480 dinars, accordée par l'Union Européenne dans le cadre du projet « Programme d'empowerment des communes (PEC) ».

## 5 Immobilisations incorporelles :

Le solde de cette rubrique de détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Logiciel SAGE comptabilité	1 979	1 979
Logiciel ADELFIPIAIE	800	800
Logiciel TANWEER	448	448
Logiciel SAGE Paie et Comptabilité	5 946	-
<b>Valeur brut</b>	<b>9 173</b>	<b>3 227</b>
Amortissement	(4 862)	(3 227)
<b>Valeur net</b>	<b>4 311</b>	<b>-</b>

Le tableau de variation des immobilisations est présenté en Annexe 02.

## PASSIFS

### 3.6 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
CNSS	24 516	9 404
Provisions congés payés	23 184	-
Charges à payer	16 123	19 550
Retenue à la source	11 869	5 597
Autres	3 438	2 200
CNRPS	1 111	913
FOPROLOS	421	309
Contribution sociale solidaire	301	172
Personnel rémunérations dues	5	-
	<b>80 968</b>	<b>38 145</b>

### 3.7 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
SNDP	6 589	6 959
Fournisseurs divers	1 360	1 623
SONEDE	71	309
STEG	200	200
	<b>8 220</b>	<b>9 091</b>

### 3.8 Provisions :

Ce solde correspond à la provision comptabilisée pour couvrir le risque social et fiscal encouru sur la rémunération du personnel de la FNVT.

### 3.9 Apports reportés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>		<u>31/12/2018</u>
Projet SDV /Cities Alliance	478 976	(i)	-
Projet PEC	96 435	(ii)	163 808 (a)
Projet ANCITUSCANA	5 489	(iii)	-
Programme SDVT	-	(iv)	50 349 (a)
Apports reportés	-		45 895
	<u>580 900</u>		<u>260 052</u>

Le tableau de variation des fonds disponibles par projet est présenté en annexe 03.

(a) Ce solde a été présenté dans les états financiers au 31 décembre 2018 parmi les autres passifs courants.

(i) La Fédération Nationale des Villes Tunisiennes FNVT a conclu une convention avec le partenaire technique et financier Cities Alliance hébergé par l'UNOPS pour l'exécution du projet « Stratégie de Développement des Villes (SDV) et Mise en Œuvre d'Initiatives Municipales en Partenariat avec la Société Civile dans les neuf villes du programme Pays de la Tunisie ».

La situation du financement Cities Alliance, au 31/12/2019, se présente comme suit :

<b>Total Déblocage</b>	<b>596 896</b>
Salaires	105 982
Charge de l'exercice autres que les salaires	11 938
Total Dépenses SDV/Cities Alliance	<u>117 920</u>
<b>Reliquat</b>	<u><b>478 976</b></u>

(ii) La Fédération Nationale des Villes Tunisiennes FNVT et l'Association des Municipalités Néerlandaises VNG ont conclu une convention de Financement avec l'union européenne représentée par la commission européenne pour l'exécution du projet « Programme d'empowerment des communes (PEC) ».

La situation du financement Union Européenne UE, au 31/12/2019, se présente comme suit :

<b>Total Déblocage</b>	<b>2 024 695</b>
<b>Total Dépenses PEC au 31/12/2018</b>	<b>1 860 887</b>
Subvention voiture SEAT ARONA	63 480
Charge de l'exercice autres que les salaires	3 893
<b>Total Dépenses PEC au 31/12/2019</b>	<b>67 373</b>
<b>Reliquat</b>	<b>96 435</b>

(iii) La Fédération Nationale des Villes Tunisiennes FNVN et la région Toscane ont conclu une convention de Financement avec l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement AICS pour l'exécution du projet « Développement local et services décentralisés pour la durabilité et la citoyenneté active en Tunisie ».

La situation du financement ANCITUSCANA, au 31/12/2019, se présente comme suit :

<b>Total Déblocage</b>	<b>35 924</b>
Salaires	1 830
Charge de l'exercice autres que les salaires	28 605
<b>Total Dépenses au 31/12/2019</b>	<b>30 435</b>
<b>Reliquat</b>	<b>5 498</b>

(iv) En 2004, la FNVN a reçu du PNUD 100 000 USD, soit l'équivalent de 137 136 dinars, pour financer l'étude Stratégie de Développement de la Ville de Tunis (SDVT). Les dépenses imputées sur ce financement s'élèvent, jusqu'à fin 2010, à 86 787 dinars, soit un reliquat non dépensé de 50 349 dinars. Ce montant a été apuré au cours de l'exercice 2019.

### 3.10 Actifs Nets :

	31/12/2018	Affectation du résultat	Subvention d'investissement	Résorption	Déficit 2019	31/12/2019
Excédents reportés	1 219 765	79 090	-	-	-	1 298 855
Subvention d'investissement(i)	114 987	-	63 480	(40 176)	-	138 291
Modification Comptable	33 226	-	-	-	-	33 226
<b>Total actifs nets avant l'excédent de l'exercice</b>	<b>1 367 978</b>	<b>79 090</b>	<b>63 480</b>	<b>(40 176)</b>	<b>-</b>	<b>1 470 373</b>
Excédents de l'exercice	79 090	(79 090)	-	-	(32 291)	(32 291)
<b>Total des actifs nets</b>	<b>1 447 068</b>	<b>-</b>	<b>63 480</b>	<b>(40 176)</b>	<b>(32 291)</b>	<b>1 438 082</b>

(i) Le montant des subventions d'investissement correspond à la valeur des immobilisations reçues gratuitement de la part de certaines ONG internationales : GIZ, SKL et VNG. Le solde net à la date de clôture, se détaille comme suit :

	<u>Cumul au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Mouvement</u> <u>2019</u>	<u>Cumul au</u> <u>31/12/2018</u>
Subvention d'investissement	246 204	63 480	182 724
Subvention d'investissement inscrite aux résultats	(107 913)	(40 176) (a)	(67 737)
Subvention d'investissement nette	<b>138 291</b>	<b>23 304</b>	<b>114 987</b>

(a) Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>
Quotepart voiture VOLKSWAGEN	22 254
Quotepart voiture SEAT ARONA	10 192
Quotepart immobilisations subventionnées	7 730
	<b>40 176</b>

#### 4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

##### 4.1 Cotisations des adhérents :

Ce solde correspond à la sommes des contributions des municipalités, au titre de l'exercice 2019, effectivement encaissées par la FNV au cours de l'exercice 2019 et 2020.

##### 4.2 Subventions de fonctionnement :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>
Ecart non dépensé sur projet PNUD	50 349 (i)
Projet SDV /Cities Alliance	117 919
Projet PEC	50 290 (ii)
Projet ANCITUSCANA	30 435
AGO Ambassade de France	77 145
<b>Total</b>	<b>326 138</b>

(i) Ce solde présente un écart non dépensé sur projet PNUD et qui a été apuré au cours de l'exercice 2019 (voir note 3.9 (iv)).

(ii) Ce solde représente les salaires prises en charge dans le cadre du projet « PEC » et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>
50% Directrice FNV	21 276
100% Chargé communication FNV	24 511
Frais de télécommunication	610
Charge de l'exercice autres que les salaires	3 893
	<b>50 290</b>

#### 4.3 Autres apports :

Ce solde représente le montant de la quote part des charges de fonctionnement (autres que salaires) financées par la GIZ et la SKL.

#### 4.4 Quote part subventions inscrites aux produits :

(i) Voir note 3.10 (i)

#### 4.5 Achats consommés de fournitures et approvisionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Fournitures consommables	21 176	18 342
Carburant	10 860	9 132
Electricité/Eau	21 948	5 152
Matériels consommables	7 661	1 250
Autres matières & fournitures	527	-
	<u>62 172</u>	<u>33 876</u>

#### 4.6 Charges du personnel :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Salaires	333 401	156 786
Charges sociales	57 032	26 359
Congés payés	23 184	-
Avantage en nature	12 410	5 340
Indemnité de Gardiennage	450	1 800
Indemnité de nuit	156	624
	<u>426 633</u>	<u>190 909</u>

#### 4.7 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>		<u>31/12/2018</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations	52 801	(i)	27 265
Dotations aux provisions pour risques et charges	6 826		2 946
	<u>59 627</u>		<u>30 211</u>

(i) Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations subventionnées	40 176
Dotations aux amortissements des immobilisations non subventionnées	12 625
	<u>52 801</u>

#### **4.8 Autres charges d'exploitation :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>		<u>31/12/2018</u>
Séminaires et actions inter municipales	167 446	(i)	53 141
Annonces et insertions	17 881		397
Etudes recherches et divers services extérieurs	17 008		4 145
Frais postaux, téléphone, internet	13 861		6 000
Catalogue imprimés	11 605		-
Honoraires	23 119		4 182
Entretien et réparation	5 377		5 932
Participation FNVT ORG. Internationales	3 226		3 286
FOPROLOS	3 307		1 556
Prime d'assurance	3 206		798
Missions, Réception, voyages et déplacement	12 017		1 032
Frais et commissions bancaires	1 397		1 136
Participation FNVT ORG. Nationales	1 315		-
Taxes sur les véhicules	945		1 296
Cadeaux	569		327
Impôts et taxes divers	716		-
Transport	286		-
Locations immobilières	3 177		1 152
Colloques, séminaires et conférences	-		253
Coopération internationale	-		22 367
<b>Total</b>	<u>286 458</u>		<u>107 000</u>

(i) Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	
Hôtel Palace AGE 11/2019	99 104	
AGENCE EVENEMENT AGE 11/2019	30 119	
SIMPACT BROCHURES AGE 11/2019	19 808	
QUADRI/250GR AGE 11/2019	18 274	
TUNISIE VOYAGE LOG MAIRE DE GABES	141	
	<u>167 446</u>	(a)

(a) Ce solde a été subventionné par l'ambassade de France à hauteur de 65 751 dinars.

## 5. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

### 5.1 Trésorerie à la clôture de l'exercice :

Le solde de la trésorerie à la clôture de l'exercice se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Placement	800 000	770 862
Compte Postal CCP FNV	258 339	389 592
Banque BNA FNV	126 336	169 010
Amen Bank Placement FNV	23 897	-
Banque BNA Projet Cites alliance	478 580	-
Amen Bank Projet PEC	96 930	163 525
Caisse FNV	433	461
Caisse Projet Cites alliance	438	-
Caisse Projet ANCITUSCANA	77	-
	<u>1 785 030</u>	<u>1 493 450</u>

**FEDERATION NATIONALE DES VILLES TUNISIENNES "FNV"**  
**ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES PAR CONTRIBUTION AU 31 DECEMBRE 2019**  
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	TOTAL	FNV	Ambassade de France	PNUD	Commission Européenne CILG/VNG	ANCI TOSCANA	CITE ALLIANCE	GIZ	SKL
<b>Produits</b>									
Cotisations des adhérents	359 903	359 903	-	-	-	-	-	-	-
Revenus des activités et manifestations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions de fonctionnement	326 138	-	77 145	50 349	50 290	30 435	117 919	-	-
Apports non monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres apports	18 859	-	-	-	-	-	-	14 359	4 500
Produits des placements	55 417	55 417	-	-	-	-	-	-	-
Quotepart subventions inscrites aux produits	40 176	-	-	-	10 192	-	-	29 406	578
Transfert de charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres gains	2 106	2 106	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Produits</b>	<b>802 599</b>	<b>417 426</b>	<b>77 145</b>	<b>50 349</b>	<b>60 482</b>	<b>30 435</b>	<b>117 919</b>	<b>43 765</b>	<b>5 078</b>
<b>Charges</b>									
Achats consommés fournitures et appro	62 172	53 571	-	-	-	2 787	5 813	-	-
Charges de personnels	426 633	272 423	-	-	46 398	1 830	105 982	-	-
Dotations aux amortissements et aux prov	59 627	19 451	-	-	10 192	-	-	29 406	578
Autres charges courantes	286 458	184 873	65 751	-	3 892	25 818	6 124	-	-
Charges financières nettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres pertes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Charge</b>	<b>834 890</b>	<b>530 318</b>	<b>65 751</b>	<b>-</b>	<b>60 482</b>	<b>30 435</b>	<b>117 919</b>	<b>29 406</b>	<b>578</b>
<b>Déficite des produits sur les charges</b>	<b>(32 291)</b>	<b>(112 893)</b>	<b>11 394</b>	<b>50 349</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 359</b>	<b>4 500</b>

**FEDERATION NATIONALE DES VILLES TUNISIENNES "FNV"**  
**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**  
**Au 31 décembre 2019**

	Valeur Comptable d'Origine					Amortissement				Valeur Comptable Nette	
	01/01/2019	Acquisition	Reclassement	Cessions & mise en rebue	31/12/2019	01/01/2019	Dotation	Régul.	31/12/2019	01/01/2019	31/12/2019
Logiciels	3 227	5 946	-	-	9 173	3 227	1 635	-	4 862	-	4 311
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 227</b>	<b>5 946</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 173</b>	<b>3 227</b>	<b>1 635</b>	<b>-</b>	<b>4 862</b>	<b>-</b>	<b>4 311</b>
Construction	607 800				607 800	607 800	-	-	607 800	-	-
Agencements et aménagements des constructions	57 772				57 772	40 079	8 666	-	48 745	17 693	9 027
Matériels de transports	237 215	63 480			300 695	137 823	32 446	-	170 269	99 392	130 426
Installation générales	35 211	-	-	-	35 211	27 181	1 421	-	28 602	8 030	6 609
Equipements de bureaux	20 589	6 767	-	-	27 356	20 295	794	-	21 090	294	6 267
Matériels informatiques	7 748	-	-	-	7 748	7 640	108	-	7 748	108	0
Immobilisations subventionnées	79 905	-	-	-	79 905	64 310	7 730	-	72 040	15 595	7 865
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 046 240</b>	<b>70 247</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 116 487</b>	<b>905 128</b>	<b>51 165</b>	<b>-</b>	<b>956 293</b>	<b>141 112</b>	<b>160 194</b>
<b>Total</b>	<b>1 049 467</b>	<b>76 194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 125 661</b>	<b>908 355</b>	<b>52 800</b>	<b>-</b>	<b>961 155</b>	<b>141 112</b>	<b>164 505</b>

**FEDERATION NATIONALE DES VILLES TUNISIENNES "FNVV"**  
**SITUATION DES PROJETS FINANCES PAR DES BAILLEURS DE FONDS**  
**31/12/2019**

Bailleurs de Fonds	Ambassade de France	PNUD	Commission Européene CILG/VNG	ANCI TOSCANA	CITE ALLIANCE	Total
Projet	AGO	Prog SDVT	PEC		SDV	
Solde d'ouverture 01/01/2019	45 895.439	50 348.805	163 807.632	-	-	260 051.876
Virements recus 2019	31 250.000	-	-	35 923.982	596 895.525	664 069.507
<b>Total Reçu</b>	<b>77 145.439</b>	<b>50 348.805</b>	<b>163 807.632</b>	<b>35 923.982</b>	<b>596 895.525</b>	<b>924 121.383</b>
Acquisition d'Immobilisations	-	-	(63 480.001)	-	-	(63 480.001)
Charges salariales	-	-	(46 397.560)	(1 829.880)	(105 982.465)	(154 209.905)
Autres Charges	(77 145.439)	-	(3 892.351)	(28 605.045)	(11 936.929)	(121 579.764)
Apurement	-	(50 348.805)	-	-	-	(50 348.805)
<b>Total utilisations</b>	<b>(77 145.439)</b>	<b>(50 348.805)</b>	<b>(113 769.912)</b>	<b>(30 434.925)</b>	<b>(117 919.394)</b>	<b>(389 618.475)</b>
Subvention 2019 à recevoir	-	-	46 397.560	-	-	46 397.560
<b>Solde projet 31/12/2019</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>96 435.280</b>	<b>5 489.057</b>	<b>478 976.131</b>	<b>580 900.468</b>
<b>IMPUTATION COMPTABLE</b>						
Subv inscrite en capitaux propres	-	-	63 480.001	-	-	63 480.001
Subv inscrite resultat	77 145.439	50 348.805	50 289.911	30 434.925	117 919.394	326 138.474
<b>Total Subvention comptables</b>	<b>77 145.439</b>	<b>50 348.805</b>	<b>113 769.912</b>	<b>30 434.925</b>	<b>117 919.394</b>	<b>389 618.475</b>

**ETATS FINANCIERS 2020**



Société International Business consulting  
Rue Omar Ibn Kaddeh  
Espace Zitouna Bloc D, 2<sup>ème</sup> étage 1073 Montplaisir  
Tel : 216 71 950 220 - Fax : 216 71 904 697  
M.F :1150864 K/A/000

---

## **RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

### **DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES TUNISIENNES EXERCICE 2020**

---

**MARS 2022**



Société International Business Consulting  
Rue Omar Ibn Kaddeh  
Espace Zitouna Bloc D, 2ème étage 1073 Montplaisir  
Tel : 216 71 950 220 - Fax : 216 71 904 697 - [ibc@ibc.tn](mailto:ibc@ibc.tn)  
M.F : 1150864K/A/M/000

Tunis, le 03 Mars 2022

---

**AL'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE  
LA FEDERATION NATIONALE  
DES COMMUNES TUNISIENNES**

---

**Objet** : Rapport de Commissariats aux Comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

**Monsieur,**

En exécution de notre mission de commissariats aux comptes de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes, nous avons l'honneur de vous faire parvenir, ci-après, notre rapport de commissariats aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**P/IBC  
Mohamed HACHICHA**

**SOMMAIRE**

	<u>PAGES</u>
<b>RAPPORT GENERAL</b>	4
<b>NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS</b>	8
<b>ETATS FINANCIERS</b>	11
• ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	
• ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	
• ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	
<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</b>	15

# **RAPPORT GENERAL**

Tunis, le 03 Mars 2021

---

**MESSIEURS LES ADHERENTS  
DE LA FEDERATION NATIONALE  
DES COMMUNES TUNISIENNES**

---

Messieurs,

**I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

**1- Opinion avec réserves:**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31/12/2020, l'état des produit et charges, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers, tels que annexés au présent rapport, font apparaître un total de l'état de situation financière de **1 960 855 DT**, un excédent des produits sur les charges de **5 096 DT** et une variation de trésorerie négative de **292 191 DT**.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes au 31/12/2020, ainsi que la performance de son activité et la variation de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2- Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de

L'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

A l'issue de nos travaux, nous devons formuler la réserve suivante :

- La FNCT n'a pas mis à jour à la date du 31/12/2020 l'inventaire physique des immobilisations réalisées en Aout 2020, ainsi que le rapprochement entre les données comptables et les immobilisations inventoriées. Les valeurs brutes et nettes des immobilisations corporelles totalisent respectivement **628.534 DT** et nette de **219.798 DT**.

### **3- Questions clés d'audit :**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre les questions décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **4- Observations :**

La responsabilité du rapport financier incombe au comité directeur de la FNCT. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune assurance sur ces informations. Nous n'avons pas reçu le rapport financier relatif à l'exercice 2020.

### **5- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance dans l'élaboration et la présentation des états financiers :**

La direction de la F.N.C.T est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**6- Responsabilité du commissaire aux comptes :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicable en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve dans le site web de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn).

## II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

### Effacité de contrôle interne :

Nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la F.N.C.T. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficacité incombe à l'organe de direction de la F.N.C.T.

Les déficiences importantes, les faiblesses et les insuffisances qui sont identifiées au cours de notre audit ont fait l'objet d'une lettre de direction qui a été remise à l'organe de direction de la F.N.C.T.

Tunis, le 03 Mars 2022

**P/IBC**  
**Mohamed HACHICHA**



# NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS

## PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Sont présentées ci-après les notes inhérentes à la présentation de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes ainsi que celles relatives aux méthodes et principes comptables adoptés lors de l'arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

### 1 – PRESENTATION DE LA FEDERATION :

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association nationale qui réunit les municipalités tunisiennes, créée e, 1973 conformément aux dispositions de la loi N°59-154 du 7 Novembre 1959 relative aux associations afin de soutenir le secteur municipal et défendre les intérêts des municipalités et les représenter au sein des autorités publiques dans les instances nationales et internationales.

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association à but non lucratif.

L'activité principale de l'association est :

- Renforcer les capacités des administrations locales pour la promotion de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée afin de faire bénéficier les villes tunisiennes des opportunités d'ouverture et d'échanges ;
- Faciliter la coordination et coopération entre municipalités et avec la tutelle et les départements ministériels ;
- Animer la vie municipale ;
- Renforcer les compétences des élus et du personnel municipal ;
- Coordonner les relations entre municipalités et les organisations internationales ;
- Soutenir la promotion du civisme.

### 2 – NOTES SUR LA CONFORMITE AU SYSTEME COMPTABLE :

Les états financiers présentés ci-joints, ont été établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable prévues par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et en particulier la Norme comptable NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif. Ils sont composés des éléments suivants :

- L'état de la situation financière ;
- L'état des produits et charges ;
- L'état de flux de trésorerie ;
- Les notes aux états financiers.

### 3 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :

#### 3.1 – REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 DECEMBRE 2019 sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été préparés conformément aux conventions et méthodes comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

#### 3.2 – NOTES SUR LES BASES DE MESURES ET LES CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUES :

Les options comptables choisis pour la présentation de ces états financiers sont les suivants :

- A/ Le modèle par nature pour la présentation de l'état de résultat ;
- B/ La méthode directe (modèle de référence) pour la présentation de l'état de flux de trésorerie ;
- C/ Les états financiers sont établis dans un esprit de continuité d'exploitation. Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation retenues sont celles préconisées par le cadre conceptuel et les normes comptables.
  
- D/ La FNCT n'a comptabilisé parmi les produits de l'exercice que les cotisations réellement encaissées pour un total de **278.477 DT**. Les cotisations non encaissées n'ont pas été ni comptabilisées ni provisionnées.

#### 3.3 - Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui est égal au prix d'achat majoré des frais accessoires d'acquisition. La méthode d'amortissement retenue par la FNCT est la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

- Logiciel 33 %
- Matériel et outillage 20 %
- Equipement de bureau 15 %
- Matériel informatique 33 %
- Matériel de transport 20 %



**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes**

**« FNCT »**

**ETATS FINANCIERS**

**EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**

**Montants exprimés en Dinars Tunisiens**

**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes "FNCT"**  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>ACTIFS</u></b>			
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	692 838	985 030
Placements et autres actifs financiers	3.2	800 000	800 000
Autres actifs courants	3.3	244 601	178 287
Créances et comptes rattachés		0	0
Stocks de Fournitures et Autres Approvisionnements		0	0
Autres actifs non courants		0	0
Immobilisations financières		0	0
Immobilisations corporelles	3.4	219 798	160 194
Immobilisations incorporelles	3.5	3 618	4 311
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>1 960 855</b>	<b>2 127 822</b>
<b><u>PASSIFS ET ACTIFS NETS</u></b>			
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
Autres passifs courants	3.6	72 406	80 968
Fournisseurs et comptes rattachés	3.7	48 393	8 220
Moins : provisions pour risque et charges	3.8	19 651	19 651
Apports Reportés	3.9	312 924	580 900
Autres passifs non courants		0	0
Emprunts		0	0
<b>Total des passifs</b>		<b>453 375</b>	<b>689 740</b>
Dotations aux Amortissements & provisions		0	0
Apports affectés à des Immobilisations		0	0
Subventions d'Investissements		202 594	138 291
Autres Actifs nets		33 226	33 226
Réserves		0	0
Excédents ou Déficits Reportés		1 266 565	1 298 855
Excédents ou Déficits de L'Exercice		5 096	-32 291
<b>Total des Actifs Nets</b>	<b>3.10</b>	<b>1 507 480</b>	<b>1 438 081</b>
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>		<b>1 960 855</b>	<b>2 127 822</b>

**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes**  
**ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits</b>			
Cotisation des adhérents	4.1	278 477	359 903
Revenus des activités et manifestations		-	-
Subventions de fonctionnement	4.2	363 697	326 138
Apports non monétaires		-	-
Autres Apports	4.3	5 400	18 859
Produits des placements		68 427	55 417
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	4.4	49 457	40 176
Autres gains		21	2 106
<b>Total des produits</b>		<b>765 478</b>	<b>802 599</b>
<b>Charges</b>			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.5	61 616	62 172
Charges du personnel	4.6	488 845	426 633
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.7	62 655	59 627
Autres charges courantes	4.8	143 807	286 458
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		3 459	-
<b>Total des charges</b>		<b>760 382</b>	<b>834 890</b>
<b>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>5 096</b>	<b>-32 291</b>
Effet des modifications comptables			
<b>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>5 096</b>	<b>-32 291</b>

# Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités courants</u></b>			
Résultat		5 096	-32 291
A justement pour :			
* Dotations aux amortissements et provisions		62 655	59 627
* Quote part subvention d'investissement inscrite au résultat		-49 457	-40 176
Variation des :			
* Stocks		0	0
* Autre actifs		-66 314	-45 668
* Fournisseurs et autres dettes		-236 365	362 801
<b>Flux de trésorerie des activités courantes</b>		<b>-284 385</b>	<b>304 294</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissement / acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-121 565	-76 194
Encaissement / cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		0	0
<b>Flux de trésorerie prov des activités d'investissement</b>		<b>-121 565</b>	<b>-76 194</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissement des dotations			
Encaissement des subventions d'investissement			
Encaissement des apports affectés à des immobilisations		113 759	63 480
Encaissement provenant des emprunts			
Décaissement suite au remboursement d'emprunts			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>113 759</b>	<b>63 480</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-292 191</b>	<b>291 580</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>1 785 030</b>	<b>1 493 450</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>1 492 838</b>	<b>1 785 030</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

#### Montants exprimés en Dinars Tunisiens

#### **1. PRESENTATION DE LA FEDERATION :**

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association nationale qui réunit les municipalités tunisiennes, créée e, 1973 conformément aux dispositions de la loi N°59-154 du 7 Novembre 1959 relative aux associations afin de soutenir le secteur municipal et défendre les interets des municipalités et les représenter au sein des autorités publiques dans les instances nationales et internationales.

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association à but non lucratif.

L'activité principale de l'association est :

- Renforcer les capacités des administrations locales pour la promotion de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée afin de faire bénéficier les villes tunisiennes des opportunités d'ouverture et d'échanges ;
- Faciliter la coordination et coopération entre municipalités et avec la tutelle et les départements ministériels ;
- Animer la vie municipale ;
- Renforcer les compétences des élus et du personnel municipal ;
- Coordonner les relations entre municipalités et les organisations internationales ;
- Soutenir la promotion du civisme.

#### **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation de Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 92-2459 du décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable N° 45 relatives aux Associations, aux partis politiques et aux organismes sans but lucratif.

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;

- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2020 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 jusqu'au 31 Décembre de la même année.

Les principes et méthodes comptable les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de la FNCT sont les suivants :

### **2.1 Caisse et avoirs auprès de Centre des Chèques Postaux et des Banques :**

Ce poste comprend :

- La caisse qui est composée des billets et monnaies en Dinar Tunisien ayant cours légal ;
- Les avoirs auprès du centre des chèques postaux ;
- Les avoirs auprès des banques disponibles pour le retrait.

### **2.2 Produits à recevoir :**

Cette rubrique comprend les créances provenant des cotisations non encore payées par les adhérents, des apports à recevoir au titre des conventions de partenariat et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme.

### **2.3 Immobilisations Corporelles :**

Les immobilisations acquises, nécessaires à l'exploitation, sont portées au bilan à leur cout d'acquisition. Le cout d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

La base amortissable des biens est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle estimée et l'amortissement est pratiqué linéairement sur la base des durées probables d'utilisation suivantes :

Logiciels	3 ans
Matériels informatiques	3 ans
Equipements de bureau	10 ans
Installations Générales, Agencements et Aménagements divers	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Construction	20 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 dinars, sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

### **2.4 Provisions :**

Ce poste comprend toutes les provisions destinées à couvrir les risques et charges identifiés découlant des obligations inhérentes à la Fédération.

**2.5 Autres passifs courants :**

Ce poste comprend les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le cas notamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes d'attente et les comptes de régularisation des produits et charges.

**2.6 Subvention d'investissement :**

**Subvention non monétaire :** Les immobilisations reçues gratuitement des ONG internationales sont comptabilisées par leurs justes valeurs, telle que dégagées par les factures correspondantes. La valeur de ces immobilisations est comptabilisée parmi les capitaux propres de la société en tant que subvention d'investissement.

Rattachement au résultat : les subventions rattachées à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations et proportionnellement à ces charges.

**2.7 Apports reportés :**

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (produits différés).

**2.8 Excédents ou déficits reportés :**

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

**2.9 Excédents ou déficits de l'exercice :**

Ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

**2.10 Opérations en monnaies étrangères :**

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

**3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE****ACTIFS :****3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Compte postal CCP FNCT	160 910	258 339
Banque BNA FNCT	149 950	126 335
Amen Bank Placement FNCT	71 043	23 897
Banque BNA Projet CITIES ALLIANCES	172 564	478 580
Amen Bank Projet PEC	75 897	96 930
BNA 89 GIZ	61 884	
Caisse FNCT	107	433
Caisse Projet CITIES ALLIANCES	405	437
Caisse Projet ANCITUSCANA	76	76
	<b>692 838</b>	<b>985 030</b>

**3.2 Placements et autres actifs financiers :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Placements	800 000 (i)	800 000
	<b>800 000</b>	<b>800 000</b>

**3.3 Autres actifs courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Produits à recevoir	192 798 (i)	154 503
Retenue à la source	50 205	22 205
Charges constatées d'avance	1 598	1 578
	<b>244 601</b>	<b>178 287</b>

(i) Ce solde présente un placement en compte à terme dont les caractéristiques suivantes :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Produits de placements	24 591	36 164
Cotisation des adhérents	106 210	57 386
Subvention à recevoir	-	46 398

Transfert de charge	47 440	1 350
Divers	14 557	13 206
<b>Total</b>	<b>192 798</b>	<b>154 504</b>

### 3.4 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Bâtiments	607 801	607 800
Agencements et aménagements des constructions	129 817	57 772
Matériel de transport	300 695	300 695
Installation générales agencements et aménagements	35 211	35 211
Equipements de bureau	44 941	27 356
Matériel informatique	37 964	7 748
Immobilisations subventionnées	79 905	79 905
<b>Valeur brut</b>	<b>1 236 334</b>	<b>1 116 487</b>
Amortissement	-1 016 536	-956 293
<b>Valeur net</b>	<b>219 798</b>	<b>160 194</b>

### 3.5 Immobilisations incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Logiciel SAGE comptabilité	1 979	1 979
Logiciel ADELFIPIAIE	800	800
Logiciel TANWEER	448	448
Logiciel SAGE comptabilité et paie	5 946	5 946
Logiciel SAGE comptabilité et paie	1 719	-
<b>Valeur brut</b>	<b>10 892</b>	<b>9 173</b>
Amortissement	-7 274	-4 862
<b>Valeur net</b>	<b>3 618</b>	<b>4 311</b>

### PASSIFS

### 3.6 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
CNSS	27 282	24 516
Provisions congés payés	19 682	23 184
Charges à payer	7 024	16 123
Retenue à la source	13 563	11 868

Autres	3 988	3 438
CNRPS	-	1 111
FOPROLOS	484	421
Contribution sociale solidaire	384	301
Personnel rémunérations dues	-	5
	<b>72 406</b>	<b>80 968</b>

**3.7 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
SNDP	-510	6 589
Fournisseurs divers	49 400	1 361
SONEDE	0	71
STEG	0	200
Tunisie Telecom	-496	0
	<b>48 393</b>	<b>8 220</b>

**3.8 Provisions :**

Ce solde comprend à la provision comptabilisée pour couvrir le risque social et fiscal encouru sur la rémunération de personnel de la FNCT.

**3.9 Apports reportés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Projet SDV / Cities Alliance	170 934	478 976
Projet PEC	54 580	96 435
Projet ANCITOSCANA	-443	5 489
Projet Conseil de l'EUROPE	25 969	-
Projet GIZ	61 884	-
Apports reportés	-	-
	<b>312 924</b>	<b>580 900</b>

**3.10 Actifs Nets :**

	<u>31/12/2019</u>	<u>Affectation du résultat</u>	<u>Subvention d'investissement</u>	<u>Résorption</u>	<u>Excédent 2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Excédents reportés	1 298 855	-32 291				1 266 564
Subvention d'investissement	138 291		113 759	-49 457		202 594
Modification comptable	33 226					33 226
Total actifs nets avant l'excédent de l'exercice	1 470 372	-32 291	113 759	-49 457	0	1 502 384
Excédent de l'exercice	-32 291	-32 291			5 096	5 096
<b>Total des actifs nets</b>	<b>1 438 081</b>		<b>113 759</b>	<b>-49 457</b>	<b>5 096</b>	<b>1 507 480</b>

#### 4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

##### 4.1 Cotisations des adhérents :

Ce solde comprend la somme des contributions des municipalités, au titre de l'exercice 2020, effectivement encaissées par la FNCT au cours de l'exercice 2020 et 2021.

##### 4.2 Subventions de fonctionnement :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>
Ecart non dépensé sur projet PNUD	0
Projet SDV/ Cities Alliance	202 357
Projet PEC	67 410
Projet ANCITOSCANA	54 311
Projet Conseil de l'Europe	39 620
<b>Total</b>	<b><u><u>363 697</u></u></b>

##### 4.3 Autres apports :

Ce solde représente le montant de la quote part des charges de fonctionnement (autres que salaires) financées par la SKL.

##### 4.4 Quote part des subventions inscrites aux produits :

(i) Voir note 3.10 (i)

##### 4.5 Achats consommés de fournitures et approvisionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Fournitures consommables	7 760	21 176
Carburant	10 763	10 860
Electricité / Eau	34 472	21 948
Matériels consommables	8 622	7 661
Autres matières et fournitures	-	527
	<b><u><u>61 616</u></u></b>	<b><u><u>62 172</u></u></b>

##### 4.6 Charges de personnel :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Salaires	411 523	333 401
Charges sociales	69 941	57 032
Congés payés	-3 502	23 184
Avantage en nature	10 260	12 410
Indemnité de gardiennage	0	450

Indemnité de nuit	624	156
	<u>488 845</u>	<u>426 633</u>

#### **4.7 Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations	62 655(i)	52 801
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	6 826
	<u>62 655</u>	<u>59 627</u>

(i) Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations Subventionnées	49 457
Dotations aux amortissements des immobilisations non Subventionnées	13 198
	<u>62 655</u>

#### **4.8 Autres charges d'exploitation :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Séminaires at actions inter municipales	1 633	167 446
Annonces et insertions	8 158	17 881
Etudes recherches et divers services extérieurs	51 314	17 008
Frais postaux, téléphone, internet	12 819	13 861
Catalogues imprimés	2 776	11 605
Honoraires	22 700	23 119
Entretien et réparation	7 400	5 377
Participation FNCT ORG. Internationales	0	3 226
FOPROLOS	4 087	3 307
Prime d'assurance	3 255	3 206
Missions, Réception, voyages et déplacement	22 192	12 017
Frais et commissions bancaires	1 381	1 397
Participation FNCT ORG. Nales	0	1 315
Taxes sur les véhicules	1 025	945
Cadeaux	245	569
Impôts et taxes divers	2 899	716
Transport	224	286
Locations immobilières	1 700	3 177
Colloque, séminaires et conférences	0	0

Coopération internationale	0	0
<b>Total</b>	<b>143 807</b>	<b>286 456</b>

## 5. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

### 5.1 Trésorerie à la clôture de l'exercice :

Le solde de trésorerie à la clôture de l'exercice se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Placement	800 000	800 000
Compte Postal CCP FNCT	160 910	258 339
Banque BNA FNCT	149 950	126 336
Amen Bank Placement FNCT	71 043	23 897
Banque BNA Projet cites alliance	172 564	478 580
Amen Bank Projet PEC	75 897	96 930
<b>BNA 89 GIZ</b>	<b>61 884</b>	<b>0</b>
Caisse FNCT	107	433
Caisse projet cites alliance	405	438
Caisse projet ANCITOSCANA	76	77
	<b>1 492 838</b>	<b>1 785 030</b>

**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes**  
**ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES PAR CONTRIBUTION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
**(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)**

	TOTAL	FNCT	PEC	Conseil de l'Europe	ANCI TOSCANA	CITE ALLIANCE	VNG	GIZ	SKL
<b><u>Produits</u></b>									
Cotisation des adhérents	278 477	278 477							
Revenus des activités et des manifestations	0								
Subvention de fonctionnement	363 697		67 410	39 620	54 311	202 357			
Apports non monétaires	0								
Autres apports	5 400								5 400
Produits des placements	68 427	68 427							
Quotepart subventions inscrites aux produits	49 457		12 696	680		9 842	5 674	20 564	
Transfert de charges	0								
Autres Gains	21	21							
<b>Total Produits</b>	<b>765 478</b>	<b>346 925</b>	<b>80 106</b>	<b>40 300</b>	<b>54 311</b>	<b>212 199</b>	<b>5 674</b>	<b>20 564</b>	<b>5 400</b>
<b><u>Charges</u></b>									
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	61 616	22 253	32 869	539	4 606	1 349			
Charges du personnel	488 845	271 951	21 886	22 334	2 532	170 142			
Dotations aux amortissements et aux provisions	62 655	13 198	12 696	680		9 842	5 674	20 564	
Autres charges courantes	143 807	43 918	4 547	17 247	46 594	31 500			
Charges financières nettes	0								
Autres pertes	3 459	3 459							
<b>Total charges</b>	<b>760 382</b>	<b>354 779</b>	<b>71 998</b>	<b>40 800</b>	<b>53 732</b>	<b>212 834</b>	<b>5 674</b>	<b>20 564</b>	<b>0</b>
<b>Déficit des produits sur les charges</b>	<b>5 096</b>	<b>-7 855</b>	<b>8 108</b>	<b>-500</b>	<b>579</b>	<b>-636</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 400</b>

**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes**  
**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**  
**AU 31/12/2020**

	Valeur Comptable d'origine				Amortissement				Valeur Comptable Nette	
	01/01/2020	Acquisition	Reclassement	Cession et mise en rebue 31/12/2020	01/01/2020	Dotation	Régularisation	31/12/2020	01/01/2020	31/12/2020
Logiciels	9 173	1 719		10 892	4 862	2 412		7 274	4 311	3 618
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 173</b>	<b>1 719</b>		<b>10 892</b>	<b>4 862</b>	<b>2 412</b>		<b>7 274</b>	<b>4 311</b>	<b>3 618</b>
Bâtiments	607 801			607 801	607 801			607 801		
Agencements & aménag. des construct	57 772	72 045		129 817	48 745	11 397		60 142	9 027	69 675
Matériel de transport de personnes	300 695			300 695	170 269	33 260		203 529	130 426	97 166
Instal. gles agenc & amenag divers	35 211			35 211	28 602	1 421		30 023	6 609	5 188
Equipements de bureau	27 356	17 585		44 941	21 090	2 458		23 547	6 267	21 394
Matériel informatique	7 748	30 216		37 964	7 748	6 032		13 780		24 184
Immobilisations subventionnées	79 905			79 905	72 040	5 674		77 714	7 865	2 190
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 116 488</b>	<b>119 846</b>		<b>1 236 334</b>	<b>956 294</b>	<b>60 243</b>		<b>1 016 536</b>	<b>160 194</b>	<b>219 798</b>
<b>Total</b>	<b>1 125 661</b>	<b>121 566</b>		<b>1 247 227</b>	<b>961 156</b>	<b>62 655</b>		<b>1 023 810</b>	<b>164 505</b>	<b>223 416</b>

**ETATS FINANCIERS 2021**



Société International Business consulting  
Rue Omar Ibn Kaddeh  
Espace Zitouna Bloc D, 2<sup>ème</sup> étage 1073 Montplaisir  
Tel : 216 71 950 220 - Fax : 216 71 904 697  
M.F :1150864 K/A/000

**RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX  
COMPTES**

**DE LA FEDERATION NATIONALE DES  
COMMUNES TUNISIENNES**

**EXERCICE 2021**

**Jun 2022**



Société International Business consulting  
Rue Omar Ibn Kaddeh  
Espace Zitouna Bloc D, 2<sup>ème</sup> étage 1073 Montplaisir  
Tel : 216 71 950 220 - Fax : 216 71 904 697  
M.F :1150864 K/A/000

## **SOMMAIRE**

	<b><u>PAGES</u></b>
<b>RAPPORT GENERAL</b>	<b>4</b>
<b>NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS</b>	<b>8</b>
<b>ETATS FINANCIERS</b>	<b>11</b>
• ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	
• ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	
• ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	
<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</b>	<b>15</b>

# RAPPORT GENERAL

Tunis, le 07 Juin 2022

---

**MESSIEURS LES ADHERENTS  
DE LA FEDERATION NATIONALE  
DES COMMUNES TUNISIENNES**

---

**Messieurs,**

**I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

**1- Opinion avec réserves:**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31/12/2021, l'état des produit et charges, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers, tels que annexés au présent rapport, font apparaitre un total de l'état de situation financière de **2 635 145 DT**, un déficit des produits sur les charges de **49 865 DT** et une variation de trésorerie positive de **564 650 DT**.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes au 31/12/2021, ainsi que la performance de son activité et la variation de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2- Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

A l'issue de nos travaux, nous devons formuler la réserve suivante :

- La FNCT n'a pas procédé au rapprochement entre les données comptables et les immobilisations inventoriées. Les valeurs brutes et nettes des immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2021 respectivement les montants de 565.818 DT et de 187.540 DT.

### **3- Questions clés d'audit :**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre les questions décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **4- Observations :**

La responsabilité du rapport financier incombe au comité directeur de la FNCT. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune assurance sur ces informations. Nous n'avons pas reçu le rapport financier relatif à l'exercice 2021.

### **5- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance dans l'élaboration et la présentation des états financiers :**

La direction de la F.N.C.T est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **6- Responsabilité du commissaire aux comptes :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicable en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve dans le site web de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn).

## II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

### Effacité de contrôle interne :

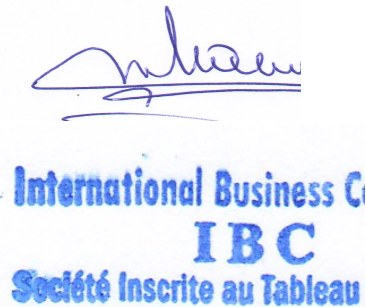
Nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la F.N.C.T. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficacité incombe à l'organe de direction de la F.N.C.T.

Les déficiences importantes, les faiblesses et les insuffisances qui sont identifiées au cours de notre audit ont fait l'objet d'une lettre de direction qui a été remise à l'organe de direction de la F.N.C.T.

Tunis, le 07 Juin 2022

P/IBC

Mohamed HACHICHA



# NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS

## PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Sont présentées ci-après les notes inhérentes à la présentation de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes ainsi que celles relatives aux méthodes et principes comptables adoptés lors de l'arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

### 1 – PRESENTATION DE LA FEDERATION :

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association nationale qui réunit les municipalités tunisiennes, créée en 1973 conformément aux dispositions de la loi N°59-154 du 7 Novembre 1959 relative aux associations afin de soutenir le secteur municipal et défendre les intérêts des municipalités et les représenter au sein des autorités publiques dans les instances nationales et internationales.

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association à but non lucratif.

L'activité principale de l'association est :

- Renforcer les capacités des administrations locales pour la promotion de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée afin de faire bénéficier les villes tunisiennes des opportunités d'ouverture et d'échanges ;
- Faciliter la coordination et coopération entre municipalités et avec la tutelle et les départements ministériels ;
- Animer la vie municipale ;
- Renforcer les compétences des élus et du personnel municipal ;
- Coordonner les relations entre municipalités et les organisations internationales ;
- Soutenir la promotion du civisme.

### 2 – NOTES SUR LA CONFORMITE AU SYSTEME COMPTABLE :

Les états financiers présentés ci-joints, ont été établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable prévues par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et en particulier la Norme comptable NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif. Ils sont composés des éléments suivants :

- L'état de la situation financière ;
- L'état des produits et charges ;
- L'état de flux de trésorerie ;
- Les notes aux états financiers.

### **3 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :**

#### **3.1 – REFERENTIEL COMPTABLE :**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 DECEMBRE 2021 sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été préparés conformément aux conventions et méthodes comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

#### **3.2 – NOTES SUR LES BASES DE MESURES ET LES CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUES :**

Les options comptables choisis pour la présentation de ces états financiers sont les suivants :

- A/ Le modèle par nature pour la présentation de l'état de résultat ;
- B/ La méthode directe (modèle de référence) pour la présentation de l'état de flux de trésorerie ;
- C/ Les états financiers sont établis dans un esprit de continuité d'exploitation. Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation retenues sont celles préconisées par le cadre conceptuel et les normes comptables.
  
- D/ La FNCT n'a comptabilisé parmi les produits de l'exercice que les cotisations réellement encaissées pour un total de **140.022 DT**. Les cotisations non encaissées n'ont pas été ni comptabilisées ni provisionnées.

#### **3.3 - Immobilisations et Amortissements**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui est égal au prix d'achat majoré des frais accessoires d'acquisition. La méthode d'amortissement retenue par la Fédération est la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

- |                         |      |
|-------------------------|------|
| • Logiciel              | 33 % |
| • Matériel et outillage | 20 % |
| • Equipement de bureau  | 15 % |
| • Matériel informatique | 33 % |
| • Matériel de transport | 20 % |



**الجامعة الوطنية للبلديات التونسية**  
**FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES TUNISIENNES**

**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes**

**« FNCT »**

**ETATS FINANCIERS**

**EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**

**Montants exprimés en Dinars Tunisiens**

**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes "FNCT"**  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**  
 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<b><u>ACTIFS</u></b>			
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	1 157 489	692 838
Placements et autres actifs financiers	3.2	900 000	800 000
Autres actifs courants	3.3	382 547	244 601
Créances et comptes rattachés		0	0
Stocks de Fournitures et Autres Approvisionnements		0	0
Autres actifs non courants		0	0
Immobilisations financières		0	0
Immobilisations corporelles	3.4	187 540	219 798
Immobilisations incorporelles	3.5	7 569	3 618
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>2 635 145</b>	<b>1 960 855</b>
<b><u>PASSIFS ET ACTIFS NETS</u></b>			
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
Autres passifs courants	3.6	161 239	72 406
Fournisseurs et comptes rattachés	3.7	11 312	48 393
Moins : provisions pour risque et charges	3.8	34 207	19 651
Apports Reportés	3.9	1 009 697	312 924
Autres passifs non courants		0	0
Emprunts		0	0
<b>Total des passifs</b>		<b>1 216 455</b>	<b>453 375</b>
Dotations aux Amortissements & provisions		0	0
Apports affectés à des Immobilisations		0	0
Subventions d'Investissements		163 667	202 594
Modification comptable		0	33 226
Réserves		0	0
Excédents ou Déficits Reportés		1 304 887	1 266 565
Excédents ou Déficits de L'Exercice		-49 865	5 096
<b>Total des Actifs Nets</b>	<b>3.10</b>	<b>1 418 689</b>	<b>1 507 480</b>
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>		<b>2 635 145</b>	<b>1 960 855</b>

**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes**  
**ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**  
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits</b>			
Cotisation des adhérents	4.1	140 022	278 477
Revenus des activités et manifestations		0	0
Subventions de fonctionnement	4.2	1 660 692	363 697
Apports non monétaires			
Autres Revenus	4.3	5 400	5 400
Produits des placements		46 368	68 427
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	4.4	60 315	49 457
Autres gains		17 946	21
<b>Total des produits</b>		<b>1 930 741</b>	<b>765 478</b>
<b>Charges</b>			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.5	46 328	61 616
Charges du personnel	4.6	853 852	488 845
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.7	79 141	62 655
Autres charges courantes	4.8	1 000 099	143 807
Charges financières nettes			
Autres pertes		1 187	3 459
<b>Total des charges</b>		<b>1 980 606</b>	<b>760 382</b>
<b>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>-49 865</b>	<b>5 096</b>
Effet des modifications comptables			
<b>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>-49 865</b>	<b>5 096</b>

**Fédération Nationale des Communes Tunisiennes**  
**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**  
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités courants</u></b>			
Résultat		-49 865	5 096
A justement pour :			
* Dotations aux amortissements et provisions		79 141	62 655
* Quote part subvention d'investissement inscrite au résultat		-60 315	-49 457
Variation des :			
* Stocks			0
* Autre actifs		-137 947	-66 314
* Fournisseurs et autres dettes		748 525	-236 365
<b>Flux de trésorerie des activités courantes</b>		<b>579 540</b>	<b>-284 385</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décassement / acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-36 278	-121 565
Encaissement / cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
Décassement sur acquisition d'immobilisations financières		0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		0	0
<b>Flux de trésorerie prov des activités d'investissement</b>		<b>-36 278</b>	<b>-121 565</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissement des dotations			
Encaissement des subventions d'investissement			
Encaissement des apports affectés à des immobilisations		21 388	113 759
Encaissement provenant des emprunts			
Décassement suite au remboursement d'emprunts			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>21 388</b>	<b>113 759</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>564 650</b>	<b>-292 191</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>1 492 838</b>	<b>1 785 030</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>2 057 489</b>	<b>1 492 838</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS****EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021****Montants exprimés en Dinars Tunisiens****1. PRESENTATION DE LA FEDERATION :**

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association nationale qui réunit les municipalités tunisiennes, créée e, 1973 conformément aux dispositions de la loi N°59-154 du 7 Novembre 1959 relative aux associations afin de soutenir le secteur municipal et défendre les intérêts des communes et les représenter au sein des autorités publiques dans les instances nationales et internationales.

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association à but non lucratif.

L'activité principale de l'association est :

- Renforcer les capacités des administrations locales pour la promotion de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée afin de faire bénéficier les villes tunisiennes des opportunités d'ouverture et d'échanges ;
- Faciliter la coordination et coopération entre municipalités et avec la tutelle et les départements ministériels ;
- Animer la vie municipale ;
- Renforcer les compétences des élus et du personnel municipal ;
- Coordonner les relations entre municipalités et les organisations internationales ;
- Soutenir la promotion du civisme.

**2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation de Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 92-2459 du décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable N° 45 relatives aux Associations, aux partis politiques et aux organismes sans but lucratif.

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;

- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2021 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 jusqu'au 31 Décembre de la même année.

Les principes et méthodes comptable les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de la FNCT sont les suivants :

### **2.1 Caisse et avoirs auprès de Centre des Chèques Postaux et des Banques :**

Ce poste comprend :

- La caisse qui est composée des billets et monnaies en Dinar Tunisien ayant cours légal ;
- Les avoirs auprès du centre des chèques postaux ;
- Les avoirs auprès des banques disponibles pour le retrait.

### **2.2 Produits à recevoir :**

Cette rubrique comprend les créances provenant des cotisations non encore payées par les adhérents, des apports à recevoir au titre des conventions de partenariat et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme.

### **2.3 Immobilisations Corporelles :**

Les immobilisations acquises, nécessaires à l'exploitation, sont portées au bilan à leur cout d'acquisition. Le cout d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

La base amortissable des biens est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle estimée et l'amortissement est pratiqué linéairement sur la base des durées probables d'utilisation suivantes :

Logiciels	3 ans
Matériels informatiques	3 ans
Equipements de bureau	10 ans
Installations Générales, Agencements et Aménagements divers	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Construction	20 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 dinars, sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

### **2.4 Provisions :**

Ce poste comprend toutes les provisions destinées à couvrir les risques et charges identifiés découlant des obligations inhérentes à la Fédération.

**2.5 Autres passifs courants :**

Ce poste comprend les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le cas notamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes d'attente et les comptes de régularisation des produits et charges.

**2.6 Subvention d'investissement :**

**Subvention non monétaire :** Les immobilisations reçues gratuitement des ONG internationales sont comptabilisées par leurs justes valeurs, telle que dégagées par les factures correspondantes. La valeur de ces immobilisations est comptabilisée parmi les capitaux propres de la société en tant que subvention d'investissement.

Rattachement au résultat : les subventions rattachées à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations et proportionnellement à ces charges.

**2.7 Apports reportés :**

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (produits différés).

**2.8 Excédents ou déficits reportés :**

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

**2.9 Excédents ou déficits de l'exercice :**

Ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

**2.10 Opérations en monnaies étrangères :**

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

### 3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

#### **ACTIFS :**

#### **3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<b><u>Comptes bancaires de la gestion de la FNCT :</u></b>		
Compte postal CCP FNCT	11 364	160 910
Banque BNA FNCT	239 790	149 950
UIB	56 278	0
Carte technologique	1 511	0
Amen Bank Placement FNCT	138	71 043
Caisse FNCT	300	107
<b><u>Comptes bancaires de la gestion des projets :</u></b>		
UIB ACADEMIE	643 847	0
Banque BNA Projet CITIES ALLIANCES	160 513	172 564
Amen Bank Projet PEC	0	75 897
BNA 89 GIZ	43 531	61 884
Caisse Projet CITIES ALLIANCES	215	405
Caisse Projet ANCITUSCANA	0	76
<b>TOTAL</b>	<b>1 157 489</b>	<b>692 838</b>

#### **3.2 Placements et autres actifs financiers :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Placements/Bons de caisse	900 000	800 000
<b>TOTAL</b>	<b>900 000</b>	<b>800 000</b>

#### **3.3 Autres actifs courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Produits à recevoir (i)	330 277	192 798
Retenue à la source	50 205	50 205
Charges constatées d'avance	2 065	1 598
<b>TOTAL</b>	<b>382 547</b>	<b>244 601</b>

(i) Ce solde se détaille comme suit :

Contribution des communes au titre de l'année 2021 reçues en 2022	54 151
Loyer d'un bureau à SKL au titre de l'année 2021 reçu en 2022	5 400
Subvention à recevoir Projet SOLE en 2022	85 892
Subvention à recevoir Ambassade de la France	38 897
Subvention à recevoir Projet PEC en 2022	131 381
Divers (a)	14 556
<b>TOTAL</b>	<b>330 277</b>

(a) Il s'agit des soldes se rapportant à l'exercice 2016 et antérieurs qui ont été provisionnés.

### 3.4 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Bâtiments	607 801	607 801
Agencements et aménagements des constructions	129 817	129 817
Matériel de transport	209 500	300 695
Installation générales agencements et aménagements	35 211	35 211
Equipements de bureau	61 663	44 941
Matériel informatique	49 722	37 964
Immobilisations subventionnées	79 905	79 905
<b>Valeur brut</b>	<b>1 173 619</b>	<b>1 236 334</b>
Amortissement	-986 079	-1 016 536
<b>Valeur net</b>	<b>187 540</b>	<b>219 798</b>

### 3.5 Immobilisations incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Logiciel SAGE comptabilité	18 690	10 892
<b>Valeur brut</b>	<b>18 690</b>	<b>10 892</b>
Amortissement	-11 121	-7 274
<b>Valeur net</b>	<b>7 569</b>	<b>3 618</b>

**PASSIFS****3.6 Autres passifs courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
CNSS	54 660	27 282
Provisions congés payés	21 573	19 682
Charges à payer (i)	50 949	7 024
Retenue à la source	24 587	13 563
Autres	3 988	3 988
CNRPS	0	0
FOPROLOS	16	484
Contribution sociale solidaire	0	384
Personnel rémunérations dues	4 625	0
Retenue prêts CNSS	840	0
<b>TOTAL</b>	<b>161 239</b>	<b>72 406</b>

(i) Ce solde se détaille comme suit :

Honoraires CAC exercice 2021	7 500
Reliquat sur Honoraires CAC exercice 2020	3 603
Frais de l'AGO	38 897
Consommation SONEDE 4 TRI 2021	115
Charges téléphoniques et Fax 4 TRI 2021	615
Consommation d'électricité 4 TRI 2021	220
<b>TOTAL</b>	<b>50 949</b>

**3.7 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
SNDP	1 302	-510
Fournisseurs divers	128	49 400
SONEDE	0	0
STEG	6 574	0
Tunisie Telecom	563	-496
JOKER	2 640	0
HRCS	105	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 312</b>	<b>48 393</b>

**3.8 Provisions :**

Ce solde comprend à la provision comptabilisée Pour les divers risques de la FNCT.

**3.9 Apports reportés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
PROJET PEC	110	54 580
PROJET EMBASSADE DE FRANCE	194 493	0
P/ANCITUSKANA	0	-443
P/SDV CITIES ALLIANCE	158 259	170 934
P/CONSEIL DE L'EUROPE	-30 544	25 969
PROJET GIZ	43 531	61 884
PROJET AECID	643 847	0
Apports reportés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 009 697</b>	<b>312 924</b>

**3.10 Actifs Nets :**

	<u>31/12/2020</u>	<u>Affectation du résultat</u>	<u>Subvention d'investissement</u>	<u>Résorption</u>	<u>Excédent 2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Excédents reportés	1 266 564	5 096				1 304 886
Subvention d'investissement	202 594		21 388	-60 315		163 667
Modification comptable	33 226					
<b>Total actifs nets avant l'excédent de l'exercice</b>	<b>1 502 384</b>	<b>5 096</b>	<b>21 388</b>	<b>-60 315</b>	<b>0</b>	<b>1 468 553</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>5 096</b>	<b>5 096</b>			<b>-49 865</b>	<b>-49 865</b>
<b>Total des actifs nets</b>	<b>1 507 480</b>		<b>21 388</b>	<b>-60 315</b>	<b>-49 865</b>	<b>1 418 689</b>

#### 4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

##### 4.1 Cotisations des adhérents :

Ce solde comprend la somme des contributions des municipalités, au titre de l'exercice 2021, effectivement encaissées par la FNCT au cours de l'exercice 2021 et 2022.

##### 4.2 Subventions de fonctionnement :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>
Projet SDV/ Cities Alliance	875 826
Projet PEC	179 955
Projet ANCITOSCANA	155 107
Projet Conseil de l'Europe	145 740
Projet Ambassade de France	109 223
Projet GIZ	108 949
Projet SOLE	85 892
<b>Total</b>	<b>1 660 692</b>

##### 4.3 Autres revenus :

Ce solde qui s'élève à 5 400 DT au 31 décembre 2021 représente le montant de la quote-part des charges de fonctionnement (autres que salaires) financées par la SKL.

##### 4.4 Quote part des subventions inscrites aux produits :

Voir la note 3.10

##### 4.5 Achats consommés de fournitures et approvisionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Fournitures consommables	147	7 760
Carburant	8 681	10 763
Electricité / Eau	15 397	34 472
Fournitures de bureau	6 429	0
Fournitures d'entret & petit équip.	13 223	0
Matériels consommables	2 452	8 622
Autres matières et fournitures	0	0
<b>Total</b>	<b>46 328</b>	<b>61 616</b>

**4.6 Charges de personnel :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Salaires	728 327	411 523
Charges sociales	123 009	69 941
Congés payés	1 891	-3 502
Avantage en nature	0	10 260
Indemnité de nuit	624	624
<b>Total</b>	<b>853 852</b>	<b>488 845</b>

**4.7 Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations (i)	64 585	62 655
Dotations aux provisions pour risques et charges	14 556	0
<b>Total</b>	<b>79 141</b>	<b>62 655</b>

(i) Ce solde se détaille comme suit :

Dotations aux amortissements des immobilisations subventionnées	60 315
Dotations aux amortissements des immobilisations non subventionnées	4 271
<b>Total</b>	<b>64 585</b>

**4.8 Autres charges d'exploitation :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Séminaires at actions inter municipales	0	1 633
Annonces et insertions	577	8 158
Etudes recherches et divers services extérieurs	157 329	51 314
Frais postaux, téléphone, internet	17 757	12 819
Catalogues imprimés	10 574	2 776
Publications	442	0
Honoraires	64 943	22 700
Entretien et réparation	3 689	7 400
Participation FNCT ORG. Internationales	0	0

FOPROLOS	7 205	4 087
Prime d'assurance	2 843	3 255
Missions, Réception, voyages et déplacement	100 562	22 192
Frais et commissions bancaires	1 426	1 381
Participation FNCT ORG. Nales	0	0
Taxes sur les véhicules	977	1 025
Cadeaux	0	245
Impôts et taxes divers	17 428	2 899
Transport	0	224
Locations immobilières	201	1 700
Divers	39 577	0
Tickets Restaurant	27 390	0
Acquisitions pour Projet TOSCANA	118 437	0
Acquisitions Projet SDV-ACT	428 743	0
<b>Total</b>	<b>1 000 099</b>	<b>143 807</b>

**5. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE****5.1 Trésorerie à la clôture de l'exercice :**

Le solde de trésorerie à la clôture de l'exercice se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<b><u>Comptes bancaires de la gestion de la FNCT :</u></b>		
Placement / Bons de caisse	900 000	800 000
Compte postal CCP FNCT	11 364	160 910
Banque BNA FNCT	239 790	149 950
UIB	56 278	0
Carte technologique	1 511	0
Amen Bank Placement FNCT	138	71 043
Caisse FNCT	300	107
<b><u>Comptes bancaires de la gestion des projets :</u></b>		
UIB ACADEMIE	643 847	0
Banque BNA Projet CITIES ALLIANCES	160 513	172 564
Amen Bank Projet PEC	0	75 897
BNA 89 GIZ	43 531	61 884
Caisse Projet CITIES ALLIANCES	215	405
Caisse Projet ANCITUSCANA	0	76
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 489</b>	<b>1 492 838</b>

## Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

### ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES PAR CONTRIBUTION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	TOTAL	FNCT	VNG	Conseil de l'Europe	ANCI TOSCANA	CITE ALLIANCE	GIZ	Ambassade de France	SOLE	SKL
<b><u>Produits</u></b>										
Cotisation des adhérents	140 022	140 022								
Subvention de fonctionnement	1 660 692		179 955	145 740	155 107	875 826	108 949	109 223	85 892	
Autres apports	5 400									5 400
Produits des placements	46 368	46 368								
Quotepart subventions inscrites aux produits	60 315		33 260	6 133		17 917	3 004			
Autres Gains	17 946	17 946								
<b>Total Produits</b>	<b>1 930 741</b>	<b>204 335</b>	<b>213 215</b>	<b>151 873</b>	<b>155 107</b>	<b>893 743</b>	<b>111 953</b>	<b>109 223</b>	<b>85 892</b>	<b>5 400</b>
<b><u>Charges</u></b>										
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	46 328	27 754		7 756		3 256		7 563		
Charges du personnel	853 852	288 099	43 660	83 490	0	214 019	108 949	44 240	71 396	
Dotations aux amortissements et aux provisions	79 141	18 826	33 260	6 133	0	17 917	3 004			
Autres charges courantes	1 000 099	70 162		56 170	155 107	646 744		57 421	14 496	
Autres pertes	1 187	1 187								
<b>Total charges</b>	<b>1 980 606</b>	<b>406 027</b>	<b>76 920</b>	<b>153 549</b>	<b>155 107</b>	<b>881 935</b>	<b>111 953</b>	<b>109 223</b>	<b>85 892</b>	<b>0</b>
<b>Déficit des produits sur les charges</b>	<b>-49 865</b>	<b>-201 692</b>	<b>136 296</b>	<b>-1 676</b>	<b>0</b>	<b>11 807</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 400</b>

## Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

### Tableau de variation des immobilisations et des amortissements arrêtés au 31/12/2021

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Valeur Comptable d'origine					Amortissement				Valeur Comptable Nette	
	01/01/2021	Acquisition	Reclassement	Cession et mise en rebue	31/12/2021	01/01/2021	Dotation	Cession	31/12/2021	01/01/2021	31/12/2021
Logiciels	10 892	7 798			18 690	7 274	3 847		11 121	3 618	7 569
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 892</b>	<b>7 798</b>			<b>18 690</b>	<b>7 274</b>	<b>3 847</b>		<b>11 121</b>	<b>3 618</b>	<b>7 569</b>
Bâtiments	607 801				607 801	607 801			607 801		
Agencements & aménag. des construct	129 817				129 817	60 142	11 168		71 310	69 675	58 507
Matériel de transport de personnes	300 695			91 195	209 500	203 529	29 404	91 195	141 737	97 167	67 763
Instal. gles agenc & amenag divers	35 211				35 211	30 023	1 421		31 444	5 188	3 767
Equipements de bureau	44 941	16 722			61 663	23 547	3 730		27 278	21 394	34 386
Matériel informatique	37 964	11 758			49 722	13 780	12 825		26 605	24 184	23 117
Immobilisations subventionnées	79 905				79 905	77 715	2 190		79 905	2 190	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 236 334</b>	<b>28 480</b>		<b>91 195</b>	<b>1 173 619</b>	<b>1 016 536</b>	<b>60 738</b>	<b>91 195</b>	<b>986 079</b>	<b>219 798</b>	<b>187 540</b>
<b>Total</b>	<b>1 247 227</b>	<b>36 278</b>		<b>91 195</b>	<b>1 192 309</b>	<b>1 023 810</b>	<b>64 585</b>	<b>91 195</b>	<b>997 200</b>	<b>223 416</b>	<b>195 109</b>

76 نهج سوريا - 1002 تونس البلفيدير

الهاتف : (+216) 71848610 - (+216) 71841393

الفاكس: (+216) 71844847

البريد الالكتروني: [contact@fnct.org.tn](mailto:contact@fnct.org.tn)

موقع الواب: [www.fnct.tn](http://www.fnct.tn)

